



# Légion d'Honneur en Beaujolais



## Loi du 16 Aout 1920

### Histoire et patrimoine de Limas

Loi du 16/8/1920 autorisant des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur pour récompenser les services exceptionnels rendus au titre civil au cours de la guerre.

- Président du conseil (sous secrétariat d'État à la présidence du conseil Alsace lorraine) : 3 croix de commandeur, 10 croix d'officier, 50 croix de chevalier,
- Ministère des affaires étrangères : 5 croix de commandeur, 17 croix d'officier, 60 croix de chevalier,
- Haut commissariat du pays rhénans : 1 croix d'officier, 4 croix de chevalier,
- Ministère de la justice : 5 croix d'officier, 25 croix de chevalier,
- Ministère de l'intérieur : 7 croix de commandeur, 120 croix officier, 650 croix de chevalier,
- Ministère des finances : 1 croix de commandeur, 6 croix d'officier, 40 croix de chevalier,
- Ministère de la guerre : 8 croix de commandeur, 65 croix d'officier, 661 croix de chevalier.

En outre 9 croix de commandeur, 10 croix d'officier, 40 croix de chevalier seront appliquées aux services exceptionnels rendus par l'éducation physique et sportive et la préparation de la jeunesse au service militaire.

Si vous possédez des renseignements supplémentaires sur ces informations, merci de bien vouloir nous les transmettre à : [leg.hon.beaujolais@free.fr](mailto:leg.hon.beaujolais@free.fr) nous mettrons à jour ce document.